

Discours de M. Fabrice BAKHOUCHE,
Directeur de cabinet de la ministre de la Culture et de la Communication,
au Comité Technique Ministériel du 17 septembre 2015

Bonjour à toutes et à tous,

Je me réjouis de vous retrouver aujourd'hui, pour ce comité technique de rentrée.

Vous le savez, notre ministre n'est pas avec nous car elle est engagée désormais dans le dispositif parlementaire de débats et de discussions autour de la loi liberté de création, architecture et patrimoine, qui devrait déboucher dans une première rencontre importante dans l'hémicycle à la fin de ce mois.

Je crois que nous pouvons tous nous réjouir que la ministre engage avec la représentation nationale cette phase de débats autour de quelques-uns des grands enjeux de nos politiques culturelles. Tous les groupes politiques ont d'ailleurs reconnu l'utilité de ce moment de débat.

Aujourd'hui, je souhaiterais vous dire quelques mots avant d'engager notre discussion autour des grands points d'ordre du jour, qui sont d'ailleurs tout à fait essentiels pour l'avenir de notre ministère. Il me semble d'ailleurs que cet ordre du jour reflète une bonne partie de nos priorités d'action.

Voici ce que je voudrais simplement vous dire :

- nous devons être capables de faire face aux propositions d'évolution et de réforme qui nous sont faites afin de n'en subir aucune, mais plutôt d'en faire des opportunités qui permettront à notre ministère d'avancer.
- nous devons parallèlement apporter des réponses aux défis que notre ministère cherche à relever pour maintenir et développer ses politiques existantes, pour réinventer nos politiques à l'ère du numérique et des nouveaux accès, pour en inventer d'autres face aux nouvelles formes d'expression qui émergent, pour soutenir les nouveaux créateurs sans renier les autres générations qui sont encore à l'œuvre.
- enfin nous devons poursuivre avec détermination la politique de progrès social que nous avons engagée et dont les personnels perçoivent également les signes.

I. Faire face aux propositions d'évolution et de réforme, se saisir de nos grands défis pour en faire des opportunités

Je me permets de citer quelques-uns de ces défis, quelques-unes de ces réformes et de ces évolutions :

- il y a bien sûr la réforme de l'État, la modernisation de l'action publique, la réforme de l'action territoriale ;

- il y a aussi des questions qui nous sont posées sur l'implantation de services d'administration centrale à l'occasion de l'élaboration de leur schéma d'implantation ;
- il y a toutes les questions que posent les contraintes budgétaires et le ralentissement de notre économie : retrait des financements de certaines collectivités territoriales ; difficultés de l'archéologie préventive, etc ;
- je n'oublierai pas toutes les questions que nous nous sommes posés et que nous nous posons encore après le tragique attentat du 20 janvier mais aussi au moment où la question de l'accueil des migrants se pose à notre pays. Le ministère a organisé samedi dernier au Musée de l'histoire de l'immigration une journée de débat.

La ministre, son cabinet, ses services se mobilisent pour faire face à l'ensemble de ces défis. Je me permets de vous rappeler quelques-uns des combats qui ont été menés et je pense gagnés.

Nous avons obtenu un dégel des crédits sans précédent : au-delà de ce qui avait pu être mobilisé chaque année en termes de dégel sur le programme création, nous avons obtenu plus d'une dizaine de millions de dégel sur le programme démocratisation de la culture qui nous ont permis notamment la mise en place d'un plan d'action qui répond à certaines des urgences que je qualifierais de post Charlie : éducation artistique et culturelle, éducation aux médias, aide aux médias de proximité.

Face aux retraits annoncés de certaines villes dans le domaine culturel, la ministre a proposé des pactes culturels qui garantissent sur trois ans le maintien des crédits culturels des villes qui s'engagent en contrepartie d'un soutien assuré de l'État sur cette période.

Nous sommes battus pour obtenir un budget qui reflète la place que la culture peut et doit tenir dans une société traversée par des crises économiques, sociales, sociétales de très grande ampleur. Les chiffres vous seront dévoilés très prochainement dans le cadre de la loi de finances. Nous aurons une réunion ad hoc sur le sujet. Nous n'aurons pas à rougir, loin de là.

Nous avons travaillé tous ensemble sur la revue de nos missions puis sur la réforme de nos services déconcentrés. Je crois que les résultats que nous avons obtenus peuvent être considérés comme satisfaisants à ce stade : nos DRAC gardent l'ensemble de leurs points de contact sur le territoire, les services existants sont maintenus dans leur ensemble dans les anciennes capitales régionales, qui prendront en charge le chef de filat d'une des trois grandes familles de politiques culturelles présentes dans les DRAC. Nous allons même renforcer notre action en développant l'implantation de conseiller sur de nouveaux points du territoire, pour arriver à une cinquantaine de points de contact, dont un peu moins de la moitié seront donc accueillis dans les STAP.

Pour ce qui concerne l'étude de l'implantation de nos services d'administration centrale, nous progressons avec méthode je souhaite vous dire que notre ministre y prête la plus grande attention. Elle a pris contact avec le président du conseil immobilier de l'État.

Pour ce qui concerne l'archéologie préventive, nous allons pouvoir sécuriser la situation financière de l'INRAP et nous engager dans une série d'évolution et de discussion en cours au parlement très constructive, grâce au bon travail de M. Faure. Nous continuons de travailler sur la condition des personnels de l'inrap pour être en place des évolutions qui répondent à leurs aspirations et aux besoins de compétences auxquels l'État devra répondre dans les prochaines années.

II. Inventer une nouvelle politique culturelle : la gageure impossible de tous les ministres de la culture ?

En fait je crois que ce n'est pas une gageure de faire évoluer les politiques culturelles mises en place par notre ministère. Ce n'est pas non plus une impasse.

Cela nécessite de clarifier nos objectifs. D'affirmer les quelques projets auxquels nous croyons pour les voir aboutir dans la législature.

La ministre croit que la politique de la création doit aussi s'intéresser aux jeunes créateurs. Elle a réuni début juillet des assises qui ont donné des orientations sur lesquels nous allons pouvoir travailler maintenant de manière très concrète : soutien au développement des résidences d'artistes, création de classes préparatoires aux écoles d'art réservées aux élèves défavorisés...

La ministre et le gouvernement croit au développement de l'éducation artistique et culturelle, plus que jamais. Le prochain budget sera une fois de plus le témoin de cet engagement. La ministre aura l'occasion d'exposer ce qui a été fait depuis le début de l'année dans le cadre d'un comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté fin octobre mais les DRAC se sont bien mobilisées.

Nous croyons que le numérique peut contribuer à mettre en mouvement nos politiques traditionnelles, contribuer à la création artistique et à la préservation du patrimoine ; je pense par exemple à la belle initiative qui vient d'être annoncée sur Palmyre.

Plus largement nous allons tous travailler à une stratégie numérique de notre ministère qui responsabilise l'ensemble de ses acteurs, afin que la culture ne soit pas dans les années qui viennent entièrement produite, canalisée, voir censurée par quelques grands opérateurs ou diffuseurs en position dominante.

C'est pour cela que nous nous sommes battus pour que la transposition de la directive portant sur la réutilisation des données publiques prévoie des dispositions spécifiques pour les données culturelles, permettant leur valorisation économique quand leur numérisation participe du financement des services publics.

III Enfin, je voudrais vous rappeler que nous portons aussi un effort d'évolution et de modernisation sociale de notre ministère.

Et cet effort n'est pas anodin. Il se traduira par des avancées. Je me permets de vous donner quelques exemples.

La signature d'un accord sur les conditions d'emploi des personnels contractuels et titulaire, ce que nous avons appelé le retour à la règle.

L'obtention de mesures catégorielles, qui nous permettront de consacrer plus de 3 500 000 en 2015 et plus de 3 millions en 2016, dont les deux tiers bénéficieront aux personnels de catégorie B et C.

L'engagement d'un grand chantier pour stabiliser les personnels des écoles d'architecture et faire évoluer le statut des enseignants chercheurs.

Le lancement d'un travail sur la sous-traitance responsable.

La mise en place d'une nouvelle structure en charge de la prévention au sein du service des ressources humaines

Le lancement d'une réflexion sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Il est bien sûr encore des chantiers à ouvrir. Mais nous y ferons face. Je pense par exemple à la question des établissements inscrits sur décret liste. Nous allons maintenant avancer vite sur ce point.

Je ne veux pas dire que tout va bien. Je ne sous-entends pas que l'évolution à laquelle vont être confrontée les personnels de nos services déconcentrés n'est pas importante. Je veux simplement dire que nous avançons, avec détermination, avec conviction, pour que les personnels de ce ministère soient reconnus, pour que leurs compétences notamment administratives et scientifiques le soient aussi. Pour que les écarts indemnitaires se réduisent. Pour que des promotions se réalisent.

Tout ceci n'est pas rien. Ce n'est peut-être pas assez. C'est bien entendu votre rôle de nous le dire.

Mais je souhaitais ouvrir aujourd'hui cette séance avec vous en réaffirmant notre souhait, celui de la ministre, de ses collaborateurs, de son secrétaire général, de ses directeurs d'être toujours à votre écoute.